

Réf. : LV/LB

Paris, le 8 octobre 2020

APPEL DE CANDIDATURES

CONSEILLER.ERE EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE / ANIMATEUR.TRICE SOCIAL - CDI - Temps partiel ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA OCCITANIE

Suite au départ en retraite d'un salarié l'Association des Ceméa Occitanie recrute un.e conseiller.ère en Insertion Sociale et Professionnelle au sein du secteur Accompagnement Social.

1. POSTE

Placé.e sous l'autorité de la Responsable du secteur Accompagnement Social, la/le titulaire du poste aura la responsabilité d'assurer l'accompagnement à l'insertion sociale et socio-professionnelle des personnes accueillies dans le cadre de différentes actions du secteur.

Le poste est classé au 3^{ème} profil de responsabilité du groupe D des Métiers de la Pédagogie et de la Recherche & Développement de l'accord d'entreprise des Ceméa (indice 340 CCNA).

Il est à pourvoir à temps partiel à 0,85 Equivalent Temps Plein, en contrat à durée indéterminée. Le temps de travail pourra être modifié à la hausse à court ou moyen terme.

2. MISSIONS

La mission porte essentiellement sur des actions auprès d'allocataires du RSA, auprès de publics en insertion professionnelle dans le cadre du dispositif Projet-pro et sur une action autour de la parentalité.

- Assurer l'accueil, le suivi individuel et l'encadrement d'actions collectives en direction des allocataires du RSA : fixer des objectifs et soutenir leur réalisation, élaborer un projet, accompagner dans la réalisation des démarches personnelles, familiales, administratives... (Action AOP) - Accompagner à l'évaluation et auto-évaluation d'un projet avec perspectives de professionnalisation dans les secteurs artistiques et culturels (Action « artiste »), envisager des poursuites de parcours... Ces missions seront réalisées en collaboration avec les coordinatrices d'actions.
- Concevoir, mettre en œuvre et animer des sessions de formation dans le cadre du dispositif Projet-Pro qui vise à consolider l'orientation professionnelle par l'exploration de différents secteurs professionnels en particulier, ceux des métiers de l'animation socioculturelle et de l'intervention sociale.
- Concevoir et animer des ateliers d'accompagnement à la parentalité avec comme support l'organisation d'un séjour en famille.
- Assurer les différentes tâches administratives régulières relatives aux actions et participer aux comptes rendus et bilans exigés par les partenaires et les instances associatives - Rendre compte aux différents partenaires des modalités pédagogiques, administratives, budgétaires de mise en œuvre des actions.
- Participer à la mise en œuvre d'un réseau de professionnels et de structures ressources.
- Animer le mouvement et défendre le projet des Ceméa.

Les missions sont susceptibles d'évoluer, notamment avec une intervention dans le cadre d'un chantier d'insertion.

3. COMPETENCES REQUISES

- Compétences et capacités à accompagner, animer, écouter.
- Connaissances de l'environnement socio-économique du territoire ; expérience en relation entreprises.
- Connaissance en techniques d'entretien individuel et d'animation de groupe.
- Connaissance des différents dispositifs de l'insertion professionnelle.
- Savoir travailler en équipe dans un esprit coopératif.
- Faire preuve de rigueur et de bonnes capacités à communiquer, capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle.
- Connaître l'utilisation des outils bureautiques et être apte à s'adapter à de nouveaux logiciels.

4. PROFIL

- Etre titulaire d'un diplôme au minimum de niveau 5 (nouvelle nomenclature) dans le domaine social.
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur de l'insertion sociale et professionnelle d'au moins 5 ans.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Le poste est basé principalement à Montpellier dans les locaux du secteur Accompagnement social.

Des déplacements réguliers au niveau départemental, et ponctuels aux niveaux régional, national, voire international, sont envisageables. Un véhicule est indispensable pour la tenue des missions au vu des déplacements quotidiens à prévoir principalement dans la métropole.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base de l'horaire hebdomadaire légal (article 4.1 du Protocole d'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir au 1er novembre 2020.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à faire parvenir dès maintenant et jusqu'au 23 octobre 2020.

De préférence par mail à : fmoreaux@cemea-occitanie.org

Ou par courrier :

**Association territoriale des Ceméa Occitanie
A l'attention de François MOREAUX, Directeur
501 rue Métairie de Saisset – CS 10033 - 34078 Montpellier cedex 3**

La candidature d'un-e salarié-e d'une Association ayant fait l'objet d'un licenciement économique sera prioritaire.

Jean-Luc CAZAILLON